TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

ETUDE TECHNIQUE

Diagnostic Agricole de la communauté de communes d'Arc Sud Bretagne

arc sud bretagne

TERRITOIRE D'AMBITION

-juillet 2022-

www.chambres-agriculture-bretagne.fr

AGRICULTURES & TERRITOIRES

CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE

ENSEMBLE, faisons vivre vos projets de territoire

CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE

SOMMAIRE

PARTIE 1 : Rappel du contexte et de la méthodologie employée

A/ CONTEXTE ET RAPPEL DE LA DEMANDE 5

B/ RAPPEL DE LA METHODOLOGIE EMPLOYEE 5

PARTIE 2 : Résultats du diagnostic

A/ LE POID DU SECTEUR AGRICOLE EN TERME D'EMPLOI ET D'ACTIVITE ECONOMIQUE 8

B/ UN NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN BAISSE ET UN VIEILLISSEMENT DES EXPLOITANTS 9

C/ LA PRODUCTION AGRICOLE : UNE DOMINANTE DE L ELEVAGE ET UNE DIVERSIFICATION DES ACTIVITES 11

D/ L ESPACE AGRICOLE UNE EVOLUTION DE LA SAU RELATIVEMENT STABLE 13

ANNEXES 15

PARTIE 1 : CONTEXTE ET METHODE

A- CONTEXTE ET RAPPEL DE LA DEMANDE

Du fait de sa situation géographique stratégique au sud du Morbihan en limite de la Loire Atlantique et de l'Ille et Vilaine, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne bénéficie d'une dynamique démographique soutenue par rapport à la moyenne régionale (0.5%) avec +1% par an entre 2012 et 2018 et un développement démographique favorable (0.99% entre 2012 et 2017– environ 28 000 habitants en 2021).

Pour autant conscients de leurs origines agricoles, des richesses de leur territoire et soucieux de la préservation d'un équilibre entre les différentes utilisations des sols et des besoins des habitants, les élus de la communauté de communes souhaitent avoir une vision précise de l'activité agricole dans toutes ses dimensions (économie, démographie, évolution) avec un accent particulier sur le devenir des exploitations et leur transmission.

Un diagnostic agricole a été réalisé en 2013 lors de l'élaboration du SCOT. Dans le cadre de la révision de celui-ci (délibération du 5 novembre 2019), les élus de l'EPCI souhaitent l'actualiser et l'approfondir au regard des enjeux agricoles actuels, de la réglementation sur l'urbanisme et l'environnement en cours (Loi ELAN, Loi ALUR, Loi Climat et Résilience, etc.).

B- METHODOLOGIE EMPLOYEE

1/ OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC AGRICOLE

Le diagnostic agricole proposé a pour objectifs :

- ⇨ **d'établir un état des lieux de l'activité agricole et de la dynamique des exploitations agricoles sur la communauté de communes d'Arc Sud Bretagne, en impliquant les agriculteurs et les élus de la Communauté de Communes dans le cadre d'une concertation à l'échelle communale et intercommunale ;**
- ⇨ **De caractériser le territoire et identifier ses principaux enjeux agricoles : place de l'agriculture dans la dynamique économique, son occupation de l'espace, son rôle dans l'aménagement et le développement du territoire au sein de la Communauté de Communes et ses perspectives.**

Cette analyse et les enjeux associés, intégrés au diagnostic du SCoT alimentent le socle de connaissance partagé et contribue aux réflexions en termes d'aménagement du territoire et de perspectives de développement dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale. Cette analyse porte sur l'approche humaine, économique, et territoriale tout en intégrant les orientations de développement et d'aménagement du territoire.

Au-delà de la révision du SCOT, ce diagnostic permet de mieux appréhender et considérer les enjeux environnementaux, sociétaux et alimentaires locaux. Il s'agit aussi de contribuer à la promotion de l'agriculture sur le long terme.

2/ LES ETAPES

Les 2 étapes de cet accompagnement intégrant la mise à jour du diagnostic agricole sont :

Phase 1 : Un état des lieux par analyse des données statistiques à jour :

Cette première phase permet de faire le point sur la situation actuelle de la dynamique de l'activité agricole avec notamment les types d'agricultures, les filières, le foncier agricole, les pressions urbaines, le marché foncier agricole…

Phase 2 : une analyse partagée de cet état des lieux par des ateliers participatifs

Des réunions collectives d'agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur l'intercommunalité ont été organisée courant mars 2022 afin de présenter les premiers éléments statistiques récoltés, d'en échanger et de recueillir collectivement les éléments d'analyse et de projection.

En amont de ces réunions, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des exploitants agricoles afin de les familiariser à la démarche et entamer un premier niveau de recueil de données.

Un bilan de ces rencontres et des enquêtes individuelles est annexé au présent rapport.

L'ensemble des éléments recueillis tout au long de la démarche permette de produire une synthèse des enjeux de l'agriculture du territoire aussi bien par thématique qu'au niveau spatial :

- **en identifiant la typologie des espaces agricoles en termes d'enjeux économiques et techniques liées au potentiel agricole**
- **en identifiant des secteurs sensibles où l'activité agricole serait fragilisée (départs en retraite, contraintes spécifiques) et les opportunités de développement agricole sur le territoire (lors de transmission d'exploitation, la revalorisation de parcelles inexploitées ou sous exploitées aujourd'hui)…..**
- **en identifiant des secteurs à enjeux : espaces agricoles spécifiques, menaces et pressions sur les secteurs agricoles, enjeux trames vertes et bleues (biodiversité, eau, zones humides…)**

PARTIE 2 : RESULTATS DU DIAGNOSTIC

A- LE POIDS DU SECTEUR AGRICOLE EN TERME D'EMPLOI ET D'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'agriculture est une activité économique qui représente 8% des emplois sur la communauté de communes d'Arc Sud Bretagne *(RA 2020)*. Pour comparaison, l'agriculture représente en moyenne 4% des emplois sur le département du Morbihan. *(Source - RA 2020)*

D'après les dernières données du recensement agricole 2020, 564 actifs agricoles permanents sont présents sur le territoire d'Arc Sud Bretagne (477 ETP équivalent) :

- **437 chefs d'exploitation dont 25% sont des femmes**
- **127 salariés de production**

653 saisonniers et salariés occasionnels sont également employés sur le territoire (38 ETP)

298 exploitations agricoles sont recensées sur le territoire de la communauté de commune en 2020 :

Type exploitations	Classe PBS	Nombre 2020
Microexploitations	< 25 000€/an	62
Petites	Entre 25 000 et 100 000 €/an	47
Moyennes	Entre 100 000 et 250 000 €/an	72
Grandes	> 250 000€/an	117
TOTAL		298

Nb : Ces chiffres du RA 2020 prennent en comptent les micro exploitations (20% des exploitations) qui sont des exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 €/an. Ils ne sont donc pas comparables avec les chiffres des profils territoire de la Chambre d'agriculture -édition 2020 issus des chiffres de la MSA pour les exploitations agricoles professionnelles en 2017 : 271 exploitations professionnelles.

Activité du secteur primaire, le chiffre d'affaire estimé produit par l'activité agricole de l'EPCI monte à 83 millions d'euros par an. *(Source -RA 2020)*

Les formes sociétaires et notamment les associations en GAEC sont majoritaires en 2020 face à des exploitations individuelles de moins en moins nombreuses comparées à 2010

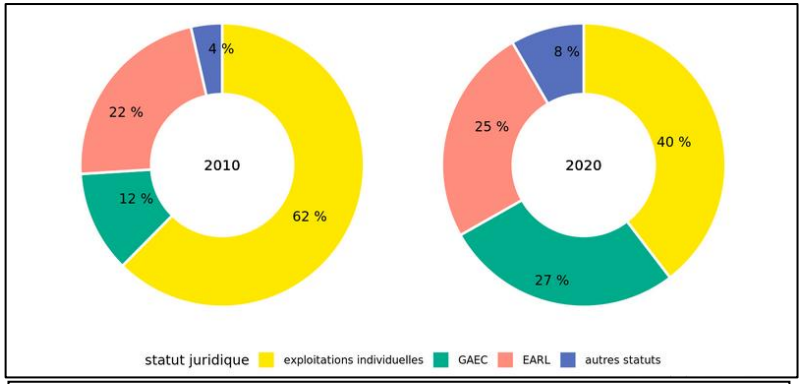

Evolution de la répartition des formes sociétaires des exploitations agricoles sur ASB entre 2010 et 2020

Malgré la baisse constante du nombre d'exploitations agricoles, la productivité de l'activité augmente avec un nombre d'UGB et une PBS (Production Brute Standard) en hausse sur le territoire.

	Nombre	SAU	PBS	UGB	ETP
Evolution entre 2010 et 2020	-30%	3%	13%	8%	-17%

Avec une Surface Agricole Utile relativement stable (+3%) et une baisse du nombre d'exploitation sur le territoire, la surface moyenne cultivée par exploitation augmentent donc mécaniquement en passant de 51ha à 74 ha en moyenne.

Les conséquences de ces agrandissements et/ou regroupements peuvent être nombreuses en terme de :

- Conditions et temps de travail : meilleure répartition du temps de travail entre associé avec un gain de temps libre
- Salariat : augmentation des besoins en salariat pour les grosses structures avec une difficulté de trouver de la main d'œuvre compétente parfois
- Déplacements : augmentation des déplacements sur les exploitations à SAU importante et dispersée
- Environnement

Le maintien de l'activité agricole, productrice de richesses économiques et source d'emploi sur le territoire de la communauté de communes de Arc Sud Bretagne semble donc être un enjeu essentiel à prendre en compte.

B- UN NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN BAISSE ET UN VIEILLISSEMENT DES EXPLOITANTS

En 10 ans, le nombre d'exploitations agricoles a baissé d'environ 30% *(Source RGA 2020)*. Le nombre de chefs d'exploitation suit la même évolution avec une baisse estimée à 20% entre 2010 et 2020.

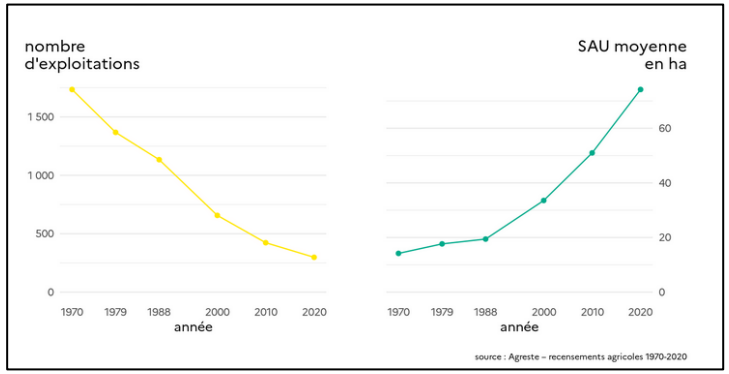

Evolution Du nombre d'exploitations et de la SAU Moyenne de 1970 à 2020 sur Arc Sud Bretagne (RA 2020)

Comme sur l'ensemble de la France, l'enjeu du renouvellement des exploitations agricoles est présent sur Arc Sud Bretagne. En effet, sur les 437 chefs d'exploitation recensés, 129 d'entre eux soit 30% du total ont plus de 55 ans et ont donc potentiellement l'âge de partir à la retraite d'ici les 7 prochaines années. La pyramide des âges des exploitants agricoles du territoire fait ressortir une tranche très importante du nombre d'exploitants âgés entre 50 et 59 ans et une tranche sous représentée des moins de 30 ans. L'âge moyen des exploitants agricoles exerçant sur la communauté de commune est de 49 ans en 2020 contre 47ans en 2010 *(Source RA 2020)*.

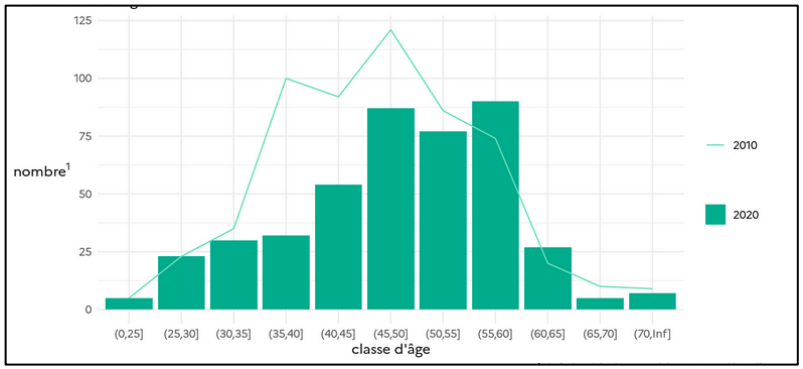

Nombre de chefs d'exploitation agricole par tranche d'âge sur ASB en 2020 (Source - RA 2020)

En parallèle, ce même territoire compte 40 installations de jeunes agriculteurs entre 2013 et 2017. 44 installations sont estimées sur la période 2018 à 2022. Le territoire d'Arc Sud Bretagne suit donc l'évolution observée au niveau régional, d'une installation pour 2 départs en moyenne.

Les projets d'installation actuels évoluent avec de plus en plus d'installation sur de petites structures (en maraichage ou projet diversifié), à faible surface, en circuits courts, voir en vente direct. On assiste à un décalage de plus en plus important entre l'offre des exploitations à céder et la demande des nouveaux porteurs de projets. Cette inadéquation accentue parfois le phénomène d'agrandissement des fermes par la récupération du foncier par les voisins.

La question de la reprise des exploitations est donc clairement posée aujourd'hui et pour les 10 prochaines années.

Les installations pourront avoir lieu demain si plusieurs conditions sont réunies :

La proximité de zones urbaines et le développement de zones d'activité peuvent parfois fragiliser le maintien de l'activité agricole et notamment celle de l'élevage.

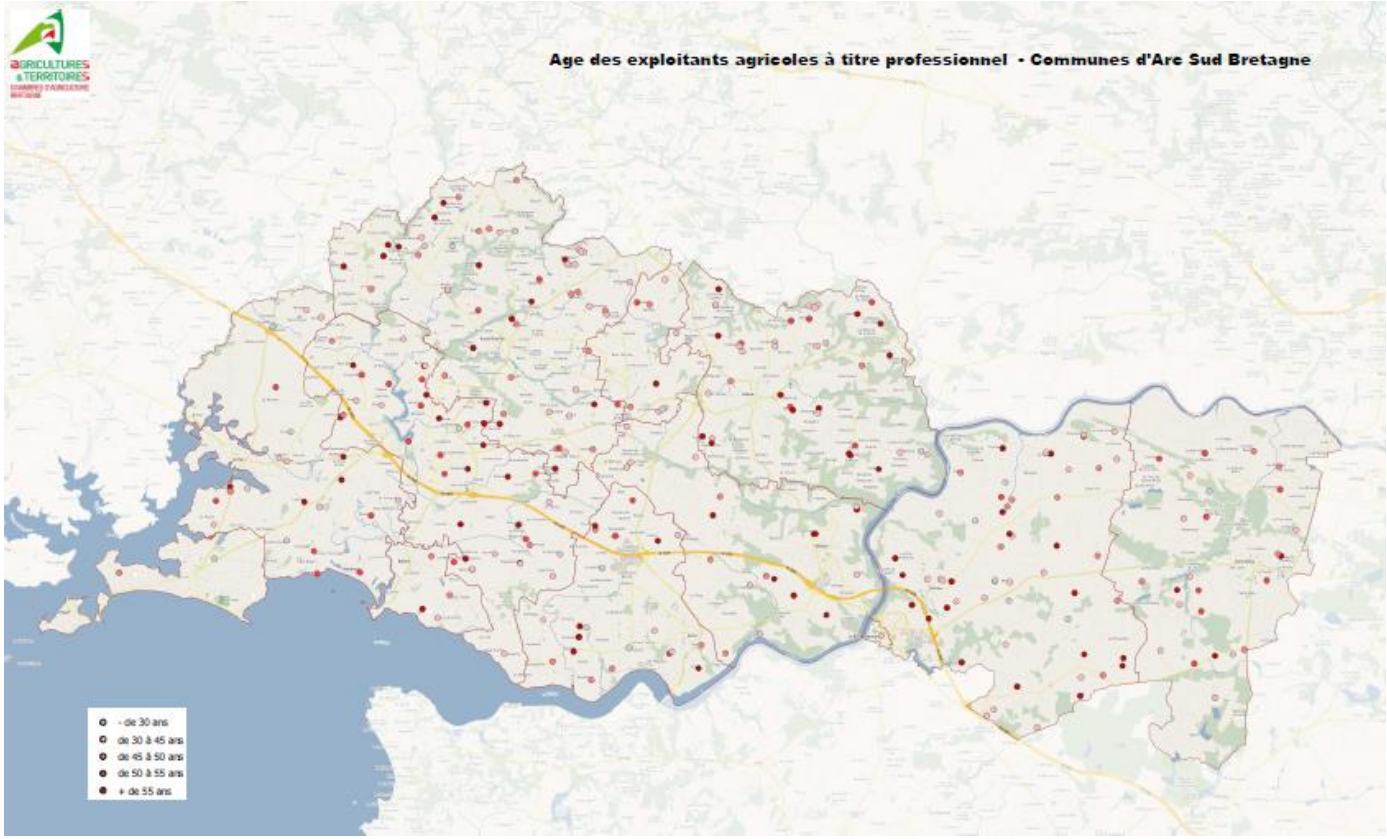

C- LA PRODUCTION AGRICOLE : UNE DOMINANTE DE L ELEVAGE ET UNE DIVERSIFICATION DES ACTIVITES

1/ 80% DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ONT UNE ACTIVITE D'ELEVAGE *(SOURCE – RA 2020)*

Sur les 298 exploitations agricoles professionnelles recensées, 80% d'entre elles possèdent une activité d'élevage. 53% ont un élevage bovin et 36% sont en production bovin lait.

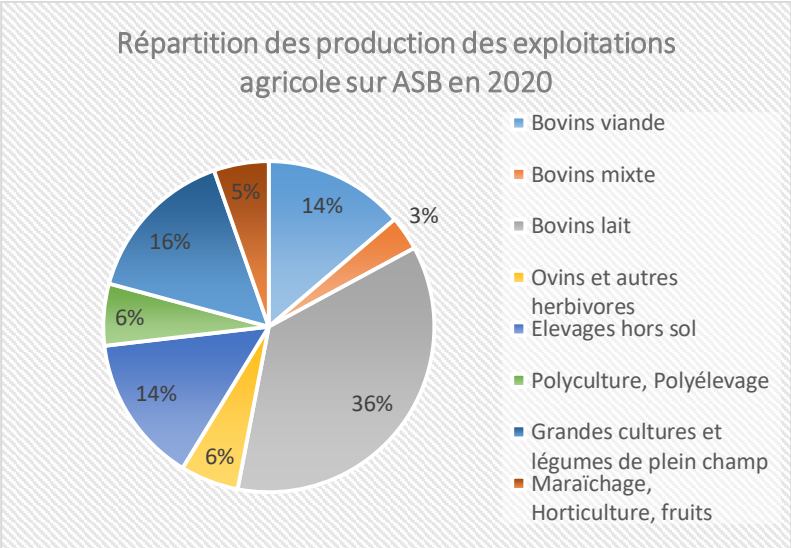

Répartition des productions principales des exploitations sur ASB (Source : RA 2020)°

Cette dominance élevage, caractérisant le territoire de la communauté de communes d'Arc Sud Bretagne, a notamment un impact direct sur le paysage avec des surfaces en prairies importantes ainsi qu'un maillage bocager non négligeable. Cette production laitière produisant en 2018 aux alentours de 80 millions de litres de lait (10% de la production du département du Morbihan), voit son nombre d'exploitations diminuer de 44% en 10 ans. Cette baisse se ressent de manière plus importante dans les communes situées au sud de la National 165.

Après les productions bovines, viennent ensuite les élevages hors sol (volailles et porcs) pour 14% du nombre totale d'exploitations agricoles, puis dans une moindre mesure les exploitations spécialisées en grandes cultures et légumes de plein champ (16%) et les exploitations maraichères pour 5%.

Ces productions sont inégalement réparties sur le territoire avec une dominance laitière plus importante en zone rétro-littorale et notamment sur les communes de Noyal Muzillac et Ambon. Les activités dites de loisirs (équestre, agritourisme) étant plus présentes sur les communes de bord de mer ou de Vilaine. Les productions élevages hors sols sont concentrées principalement sur les communes de Le Guerno et St Dolay. Les activités de maraichages sur Marzan et Ambon.

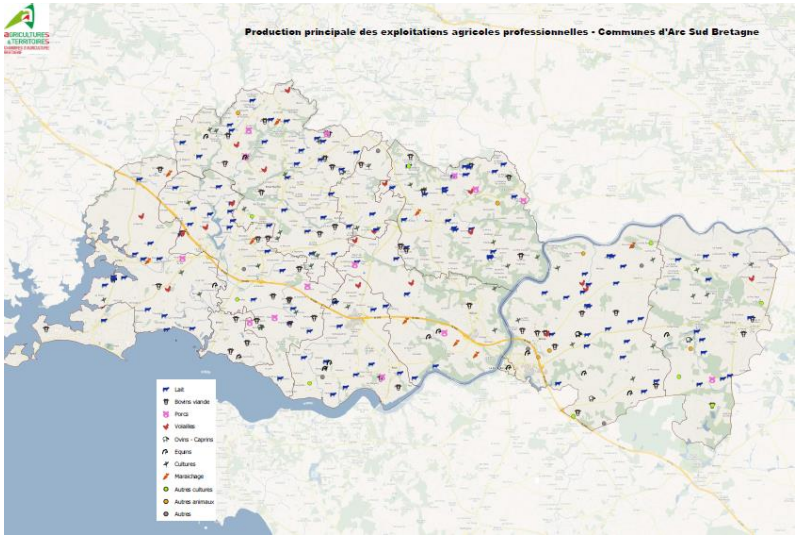

Répartition géographique des principales productions des exploitations d'ASB

2/ L'AGRICULTURE D'ARC SUD BRETAGNE SE DIVERSIFIE ET MONTE EN GAMME *(SOURCE – RA 2020)*

L'agriculture d'Arc Sud Bretagne sait s'adapter et diversifier ses activités et sources de revenu. En 2020, 77 exploitations du territoire déclarent posséder une activité de diversification contre 34 en 2010 :

- **Diversification liée à l'activité agricole (ex : transformation, production d'énergie, etc.) pour 58 exploitations**
- **Diversification lié à des activités hors agricole comme les activités de loisir, d'hébergement et d'accueil pour 10 exploitations.**

⇨ Une production alimentaire locale et de qualité

Comme toute activité économique, l'agriculture s'adapte aux opportunités des marchés, aux diverses débouchés qui s'offrent à elle et aux demandes des consommateurs. Ces dernières années, ces demandes ont évolué s'axant davantage vers une offre de produits de qualité et d'origine plus locale. Les productions agricoles suivent cette nouvelle demande.

La restauration collective, avec les conséquences de la loi EGALIM, est également un potentiel nouveau débouché pour les exploitations qui souhaiteraient vendre localement et sous signe de qualité.

Ainsi, en 2020, 10% des exploitations agricoles d'Arc Sud Bretagne sont certifiées en Agriculture Biologique alors qu'elles ne représentaient que 3% du total en 2010.

Parallèlement, 6% des exploitations sont labellisées sous un autre signes de qualité (ex : Label Rouge) contre 2% en 2010.

Enfin, en 2020, 14% des entreprises agricoles du territoire commercialisent leur production principalement en circuits courts.

On estime *(Site CRAter)* que 88% de la consommation actuelle pourrait en théorie être couverte par la production alimentaire locale. Il ne s'agit ici que d'un chiffre théorique ne prenant pas en compte la réalité des flux logistiques actuels qui entraine une exportation majoritaire des productions alimentaires du territoire.

Autant de productions de qualité, gisement effectif et potentiel d'approvisionnement alimentaire local, qui pourraient être un atout pour le territoire à prendre en compte notamment dans les réflexions futurs liées au Programme Alimentaire de Territoire.

⇨ Une production d'énergie renouvelable à ne pas négliger *(Source CRAB – AILE 2020)*

L'agriculture d'Arc Sud Bretagne participe également à la production d'énergies renouvelables sur le territoire à hauteur de 11 618 MWh produits/an. En 2020, on dénombre :

- **Une unité de méthanisation avec une production estimée de 8306 MWh/an sous forme d'électricité et de chaleur**
- **Une chaudière bois avec une production estimée à 576 MWh/an pour consommation de bois de 53 tonnes/an**
- **Une trentaine d'installations photovoltaïques raccordées au réseau électrique pour une production estimée de 55 MWh en 2019 (ENEDIS).**

Le Plan Climat Air Energie Territorial de la communauté de communes d'Arc Sud Bretagne, approuvé en 2021, évoque l'ambition de devenir un territoire à énergie Positive (Stratégie TEPOS) ; Un développement des énergies renouvelables y compris d'origine agricole est indiqué comme un des axes stratégiques de ce même. Pour répondre à cet enjeu, il semble donc important que les futurs projets agricoles en terme énergétique soient pris en compte dans la stratégie d'aménagement du territoire de la communauté de communes.

D-L ESPACE AGRICOLE : SIEGES ET PARCELLAIRE

1/ UNE EVOLUTION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE RELATIVEMENT STABLE MAIS A PRESERVER

L'agriculture occupe 60 % de l'espace intercommunal soit environ 21 000 hectares ce qui est au-dessus de la moyenne départementale s'élevant à 54% (Source : RA 201-2020).

L'emprise foncière de l'agriculture varie de 32% (Damgan) à 73% (Noyal Muzillac) selon les communes.

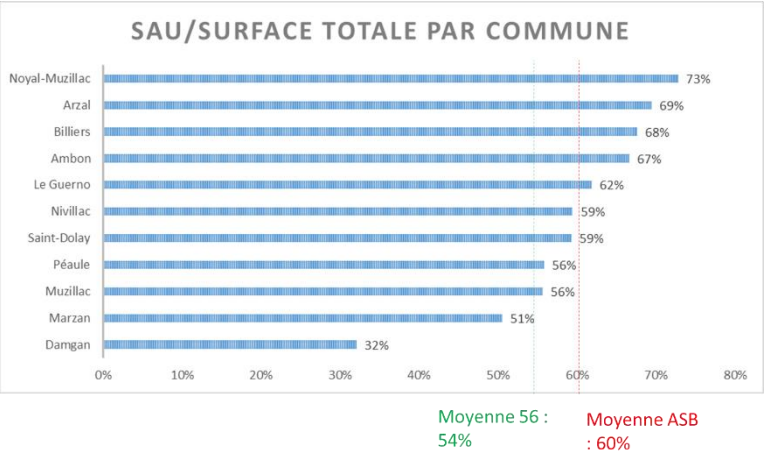

Part de la SAU en fonction de la Surface communale totale pour les communes de ASB (Source : RPG2020)

La présence plus ou moins majoritaire de ces activités agricoles entraine des interactions avec les autres usagers de la campagne. Ces interactions peuvent parfois être source de conflit et/ou d'incompréhension : questionnements sur les pratiques agricoles, blocage de création de nouveaux bâtiments, etc.

De même, ces activités agricoles doivent s'adapter aux contraintes locales : circulation importante sur certains axes qui compliquent l'utilisation de routes par les animaux et engins, les aménagements de route type dos d'âne qui sont difficiles à franchir avec les tracteurs attelés.

La Surface Agricole Utile moyenne par exploitation est passée de 54ha à 71 ha en 10 ans *(Source : RA 201-2020)*. Cette SAU moyenne cache bien évidemment de nombreuses disparités entre les exploitations présentes sur le territoire en fonction notamment de leur production.

Cet agrandissement des exploitations agricoles entraine parfois un phénomène d'éparpillement parcellaire plus ou moins marqué selon les communes. Les conséquences de cet éparpillement peuvent être nombreuses :

- Augmentation des déplacements inter et intra communaux
- Conflits d'usage des aménagements routiers
- Augmentation des coûts et du temps lié aux multiples trajets
- Mise en cultures annuelles des parcelles éloignées du siège et réduction de la surface en prairie
- Etc.

→ SAU (Surface agricole utile) : 21 303 ha

UTILISATION DES SURFACES AGRICOLES

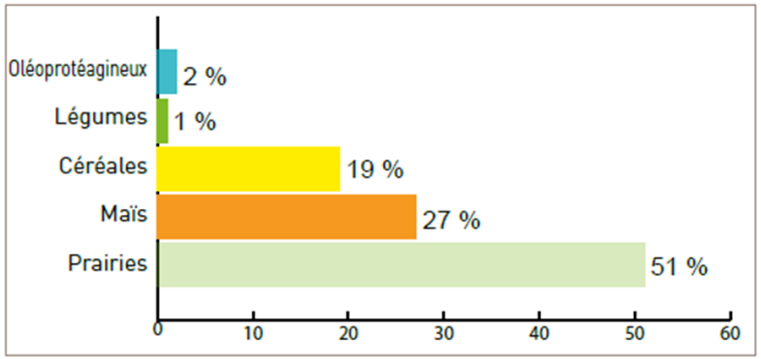

Proportion des surfaces des principales cultures sur le territoire d'ASB (Source RPG 2020)

En termes d'assolement, 51% des surfaces déclarées à la PAC sont implantées en prairie et destinées à l'activité d'élevages

herbivores (bovins, ovins et équins). A titre de comparaison, la surface en prairie dans le département du Morbihan s'élève à 39% en moyenne.

Le maïs (grain et ensilage) est la deuxième culture présente et est, elle aussi en grande partie, liée à l'activité d'élevage. Viennent ensuite les cultures céréalières pour 19% du total, cultures destinées à la vente, l'autoconsommation et la fourniture de paille. Les oléoprotéagineux (colza principalement) et les légumes ne représentent respectivement que 2 et 1% du total de la SAU déclarée.

Cette répartition de la surface agricole est bien évidemment directement à mettre en lien avec une production agricole majoritairement tourné vers l'élevage et principalement l'élevage bovin. Le maintien de cette activité d'élevage sur le territoire de la communauté de communes d'Arc Sud Bretagne passe nécessairement par une préservation de ce foncier et par conséquent de ces surfaces en prairies.

2/ LA PRESERVATION DE L'ESPACE ET DES SITES AGRICOLES

Concilier développement économique, urbain et dynamique agricole reste un enjeu majeur sur un territoire littoral et péri urbain.

L'espace agricole, principal outil de travail des agriculteurs, doit être préservé et économiser le plus possible malgré une pression urbaine de plus en plus importante. Les nouvelles constructions (zones d'activité ou de logements) et leurs potentiels impacts doivent être pris en compte, mûrement réfléchies et optimisées de manière à limiter au maximum la consommation de foncier.

Les agriculteurs du territoire de la communauté de communes relèvent également une perte de Surface agricole dite « productive et nourricière » au détriment d'activités de loisirs (hébergement, camping, activités équestres). Certaines de ces parcelles, historiquement agricole, se transforment, pour certaines, progressivement en friches par manque d'entretien.

Le maintien de l'activité agricole du territoire passe également par la préservation du bâti existant et la possibilité de développement d'autres sites liés à de nouveaux projets. Cette protection nécessite une identification précise de ces sites existants et la définition de périmètres sanitaires incompressibles en fonction de leur utilisation. Ces informations sont traduites, au niveau communal, dans les Plans Locaux d' Urbanisme.

La problématique des bâtiments vacants à l'abandon revient régulièrement dans les échanges avec les agriculteurs du territoire. Une réhabilitation ou une déconstruction devrait être envisagée mais entrainerait un coût lié au désamiantage non soutenable par la profession agricole.

3/ LA COHABITATION ET LA GESTION DES CONFLITS D'USAGE

Le territoire d'Arc Sud Bretagne, par sa situation géographique, est un territoire convoité par de nombreux usagers : entreprises, habitants urbains ou ruraux, touristes, et agriculteurs, etc). Cette hétérogénéité peut parfois rendre difficile la cohabitation de l'activité agricole avec les autres usagers.

Si dans la majorité des cas, la cohabitation se passe bien, les agriculteurs évoquent quelques difficultés et conflits d'usages :

- Sur les chemins de randonnées et d'exploitation
- Sur la voirie notamment en centre bourg où les déplacements des engins agricoles ne sont pas toujours aisés.

Les agriculteurs témoignent également d'un métier de moins en moins respecté :

- Des incivilités et des phénomènes d'agri bashing de plus en plus importants
- Des dépôts sauvages sur les parcelles mettant en danger la sécurité des troupeaux
- Des intrusions et des vols au sein même des exploitations agricoles ou des parcelles agricoles

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire d’enquête
Annexe 2 : Résultats des enquêtes et des ateliers participatifs
Annexe 3 : 4 pages
Annexe 4 : Atlas Cartographie

Annexe 1 : Questionnaire d'enquête vierge

Diagnostic Agricole
Arc Sud Bretagne 2022

Identification de l'exploitation

Nom de la Société : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Exploitation à titre principal ❑ Exploitation à titre secondaire ❑

Date d'installation : _____

Autres activités à titre secondaires : _____

Nom des agriculteurs et conjoints collaborateurs :

- _____ Année de naissance : _____
- _____ Année de naissance : _____
- _____ Année de naissance : _____

Nombre d'ETP : _____

Votre entreprise en quelques chiffres

Surface Agricole Utile (ha) : _____

SAU sur la commune : _____ SAU hors de la commune : _____

Si SAU hors commune, citez les communes : _____

Vos productions : _____

- Production laitière (Litres/an et nombre de laitières) :_____
- Bovins viandes (nombre de vaches) : _____
- Bâtiments volaille (m^2, type de production) : _____
- Nombre de truies, places d'engraissement : _____
- Ovins, caprins (nombre de mères) : _____
- Maraîchage (surface, m^2 serre) :_____
- Autres (précisez) : _____

Surface en culture de vente (type, surface) :

_____

_____

_____

Label de qualité (bio, label rouge,….) : ……

Mode de commercialisation (barrer la mention inutile) :

Circuit long : Oui/Non

Circuit court : Oui/Non

Vente directe : Oui/Non

Si plusieurs modes de commercialisation : estimation du % de Chiffre d'affaire :

_____

Production énergétique (Photovoltaïque, méthanisation, bois…) : _____

et puissance énergétique produite estimée : _____

Origine de l'exploitation (installation cadre familial, installation après tiers,…) :

_____

_____

Vie de l'exploitation

démarrage ❑ agrandissement ❑ vitesse de croisière ❑ arrêt, transmission❑

Commentaires :

_____

_____

<u>Votre avis</u> sur votre exploitation dans 10 ans, comment voyez-vous votre exploitation ?

Pas de changement majeur ☐

Mon exploitation peut être transmise et j'identifie un repreneur ☐

Mon exploitation peut être transmise mais je n'identifie pas de repreneur ☐

Mon exploitation sera démantelée ☐

Je ne sais pas ☐

Autres : ……..

Devenir de l'exploitation et autres préoccupations :

_____

_____

Evolutions(s) prévues oui envisagées dans les prochaines années (ex : agrandissement, évolution effectif animal, diversification, agrotourisme, etc.) :

_____

_____

Vos projets en matière d'urbanisme sur votre site d'exploitation **:**

Vos projets en matière de production d'énergie (méthanisation, bois énergie, autres…) :

Vos projets en matière de production (commercialisation, nouvelle production, autres…)

Seriez-vous intéressé pour fournir en produits agricoles la cantine via le prestataire actuel ou pour une future cantine ?

Avez-vous des problèmes de voisinage ? De cohabitation avec des randonneurs…. ? des tensions liées à l'usage des produits phyto ?

Avez-vous des problèmes de <u>déplacements</u> liés à votre activité, lesquels ? où ?

Autres remarques ou propositions :

Annexe 2 : Résultats des enquêtes et des ateliers participatifs

L'ensemble des agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur le territoire d'Arc Sud Bretagne ont été conviés à des ateliers participatifs courant du mois de mars 2022. Une enquête individuelle leur a été adressée à tous en amont des réunions (cf. annexe 1)

Au total, 57 exploitations agricoles ont été touchées par la démarche soit un peu plus de 20% des exploitations agricoles professionnelles du territoire :

- 46 agricultrices et agriculteurs se sont déplacés à l'une des réunions proposées
- 35 enquêtes ont été récupérées.

Secteur	Date	Nombre de présents	Nb de questionnaires récupérés
Péaule / Le Guerno	1/03/22	4	3
Nivillac / St Dolay	1/03/22	8	11
Arzal / Marzan	3/03/22	7	6
Noyal Muzillac	3/03/22	11	3
Ambon / Muzillac / Billiers / Damgan	4/03/22	16	12
TOTAL		46	35

Répartition des participants à la démarche diagnostic ASB (réponses aux enquêtes et/ou participation aux ateliers)

L'ensemble des communes du territoire était représenté au sein des participants avec une proportion de présents par rapport au nombre total d'exploitation variant d'une commune à l'autre. Globalement, les communes les moins représentées sont St Dolay, Péaule et Le Guerno. A l'inverse les secteurs s'étant le plus mobilisés sont Ambon, Muzillac et Marzan.

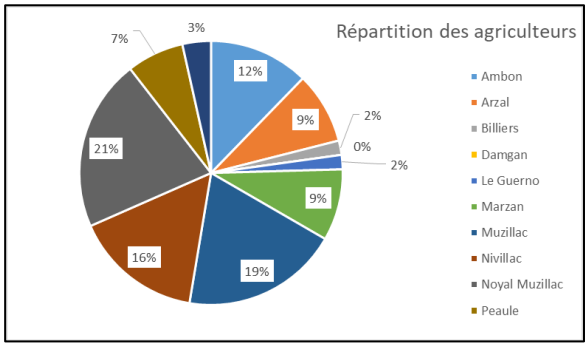

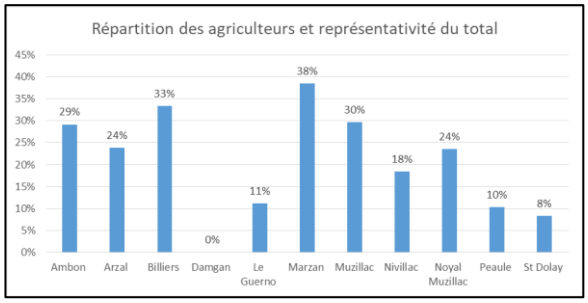

Répartition géographique des participants à la démarche diagnostic ASB (réponses aux enquêtes et/ou participation aux ateliers)

Les productions représentées par l'ensemble des participants à la démarche sont également variées et globalement représentatives de la répartition des productions du territoire. Une majorité de producteurs laitiers étaient donc présents suivie des productions animales hors sol et des productions végétales (grandes cultures ou maraichage).

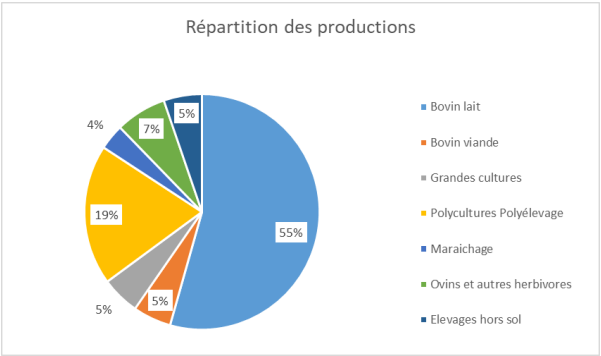

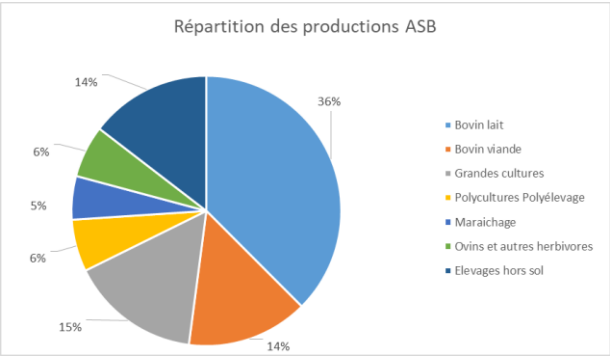

Répartition des exploitations participantes par production (réponses aux enquêtes et/ou participation aux ateliers) et comparaison avec la répartition des productions sur le territoire d'ASB

Résultats des Enquêtes individuelles et des ateliers participatifs : synthèse des enjeux

Lors des ateliers participatifs du mois de mars, un temps d'échanges et d'expression autours des enjeux et problématiques de l'agriculture du territoire a été proposé. Des questions ouvertes sur ces mêmes enjeux ont également été posées dans les enquêtes individuelles.

De ces temps d'échanges et de ces questionnaires, sont ressortis les enjeux suivants :

- ⇨ **Préservation des espaces agricoles productifs (bâti et non bâti) et de l'agriculture en place :**

Les exploitants présents expriment généralement une crainte concernant la consommation de foncier agricole pour de futurs projets d'urbanisation (zone d'activité, habitat, etc.). Ils ressentent sur ce sujet une pression foncière de plus en plus importante et une nécessité de protéger ce foncier agricole productif au long terme.
Certains exploitants souhaitent également qu'une distinction soit faite entre exploitation agricole professionnelle et agriculture de loisir de plus en plus présente sur la zone littorale de l'EPCI.
La problématique des bâtiments vacants ainsi que des friches non bâtis a également régulièrement été évoquée lors des réunions

- ⇨ **Le renouvellement de générations**

« Les fermes actuelles seront-elles reprises ? Par qui ? Comment ? »
Ces questions reviennent de façon régulière lors des échanges. 14% des agriculteurs ayant répondu à l'enquête individuelle sont en âge de transmettre leur ferme d'ici les 5 prochaines années : plus de la moitié d'entre eux déclare de pas identifier de repreneur aujourd'hui pour leur exploitation.
L'attractivité du métier d'agriculteur est clairement au cœur des échanges. Les exploitants agricoles présent évoquent également l'importance d'accompagner les jeunes agriculteurs, faciliter les installations via différents moyens :
- Accès au logement de fonction
- Préservation des sièges d'exploitations actuels
- Possibilité de développement ou de construction de nouveau bâtiment

- ⇨ **La cohabitation et les conflits d'usage :**

Le territoire de la communauté de communes d'Arc Sud Bretagne est un territoire convoité que ce soit en terme d'habitat, de tourisme et d'activités économiques. Ces attractivité entraine parfois des difficultés de cohabitation voire des conflits d'usage entre le milieu agricole et la population hors agricoles (chemin pédestres et cyclistes, route et voiries, etc.) 1/3 des agriculteurs ayant répondu à l'enquête individuelle exprime des problèmes régulier de voisinage et 22% d'entre eux estiment avoir régulièrement des problèmes de déplacements liés à leur activité.

- ⇨ **Le potentiel de valorisation des productions agricoles au niveau alimentaire et énergétique**

1/3 des agriculteurs enquêtés se disent intéressé pour fournir la restauration collective du territoire.
10 agriculteurs enquêtés produisent actuellement de l'énergie (principalement photovoltaïque) et 11 autres ont un projet de production énergétique.
Parmi ces exploitants, certains souhaiteraient être accompagnés dans le développement de leur projet.

- ⇨ **Le besoin de reconnaissance et de concertation de la profession agricole sur le territoire**

Plusieurs exploitants ont exprimés le besoin d'être informer et concerter par l'EPCI suffisamment en amont des projets de territoire. Cela permettrait notamment une prise en compte de l'activité agricole dans les projets de la collectivité : aménagement de voirie, plan alimentation, plan climat, etc.

Annexe 4 : Atlas Cartographie

Cf. fichiers pdf joint

Annexe 5 : 4 pages

Cf. fichier pdf joint

TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

NOS COMPÉTENCES À VOTRE SERVICE

Léa CONNAN
Chargée d'Animation Territoriale

Pierre TOULLEC
Conseiller Urbaniste

Youenn GLOAGUEN
SIGiste

Yveline GUIGUENO
Assistante SIG

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE

arc sud bretagne
TERRITOIRE D'AMBITION

Région BRETAGNE

www.chambres-agriculture-bretagne.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux : /ChambagriBzh